Influence des économistes
une revue de la littérature

Franck Bessis *

Colloque Recherche et Régulation, Paris, 10-12 juin 2015

Quel rôle joue l'expertise économique dans l'évolution des phénomènes sur lesquels elle porte ? La question de l'utilité opérationnelle de ses recherches interpelle peut-être plus l'économiste que d'autres chercheurs en science sociale. L'économie a notamment pour ambition de dire ce qui est le plus efficace et de prévoir. Ces objectifs sont pris au sérieux si l'on en juge par le nombre d'institutions qui accordent une place importante aux économistes, ou bien par la mise en cause de la responsabilité de ces derniers dans la crise de 2008 (Cartapanis 2012).

Lorsque l'on interroge les économistes sur leur influence, ceux-ci se montrent en général prudents [1]. Force est d'admettre que si les économistes avaient le pouvoir de transformer l'économie à l'image de leurs modèles, la réalité ne serait pas tout à fait celle que nous connaissons. Les économistes déplorent souvent que leurs recommandations ne soient pas suivies d'effets parce que les logiques politiques dominent [2]. Si certains se déclarent « attérés » face aux erreurs de politique économique, ils ne renoncent pas à essayer d'influencer le cours des choses, en alertant l'opinion (Askenazy et al. 2011). D'autres tentent de remédier par l'édition d'ouvrages de vulgarisation à une culture économique qui reposerait sur des idées fausses (Thesmar et Landier 2013).

Les hétérodoxes semblent les plus disposés à considérer que les économistes changent le monde. L'Association française d'économie politique met par exemple en garde contre les risques que fait peser sur les économies elles-même le manque de pluralisme chez les économistes (Orléan 2015). La critique du tout marché de l'analyse standard est

*Université Lyon 2, Laboratoire Triangle, UMR 5206, franck.bessis@ens-lyon.fr

1. D'après les résultats d'une enquête menée auprès d'économistes américains, si ceux-ci ne doutent pas de la valeur sociale de leurs recherches, ils sont en revanche plus pessimistes quant aux retombées réelles de ces travaux (Davis 1997).

2. Explication par la théorie de l'électeur médian, ou par l'élaboration de compromis plus fins entre tendances au sein d'une majorité au pouvoir qui mettent à mal l'éventuelle cohérence d'un projet de réforme, ou bien encore par les rapports de force entre pays, par exemple au sein de l'union européenne (Blyth 2013).

aussi une critique politique, la critique de la rationalité instrumentale une accusation d'affaiblir les autres formes d'agir, la critique du manque de réalisme de la théorie du choix rationnel un reproche fait à l'analyse économique d'avoir transformé la nature de son projet en maintenant cette modélisation de l'*homo economicus* (non plus positif mais descriptif) [3]. Cela conduit par exemple André Orléan à affirmer à rebours de Marx que « les économistes jusqu'à maintenant ont eu trop tendance à transformer le monde et qu'on souhaiterait désormais qu'ils prennent plus de soin à l'interpréter »(Orléan 2011, p.322).

Mon objectif est ici de répertorier l'ensemble des travaux qui portent plus ou moins directement sur l'influence des économistes pour en synthétiser les enseignements et relever les dispositifs d'enquête mis en place par leurs auteurs [4]. Quelles sont les formes d'enquête adapatées au sujet ? A quelle grille de lecture théorique sont-elles liées ? A quelles spécifications de la question conduisent ces théories et méthodes ?

De nombreux essais qui traitent la question de l'influence des économistes ne s'appuient pas sur des enquêtes. Par exemple, Jiménez-Buedo (2011) s'intéresse aux usages politiques d'une idée économique particulière, celle d'arbitrage entre efficacité et équité, mais sa thèse selon laquelle cette idée serait omniprésente relève plus du constat général que d'une forme ou d'une autre de mesure empirique. L'auteur concentre ses efforts sur une discussion théorique de l'idée, puis ajoute une hypothèse interprétative pour expliquer son omniprésence, mais l'interprétation proposée n'a pas plus d'ancrage empirique [5]. Le choix d'interroger les travaux sur l'influence des économistes à partir des dispositifs d'enquête utilisés conduit à laisser de côté ce type d'essai.

La question de l'influence des économistes est abordée dans la littérature à partir de différents sous-champs disciplinaire au croisement de l'histoire, de la sociologie et de la science politique, où peut se situer une « histoire sociale des idées » (Matonti 2013).

3. La réponse de Savage aux célèbre expériences d'Allais qui réfutent la théorie du choix rationnel, « manifeste une transformation radicale dans la nature et l'utilisation du critère de Savage. Désormais ce critère intervient par le biais de l'adhésion dont il est l'objet ; il influence directement les comportements individuels. Ce faisant, on sort totalement du cadre des sciences de la nature. C'est comme si la pierre se référait directement à la loi de la gravitation pour déterminer sa trajectoire. Dans ces conditions, ce n'est plus la gravité qui la meut mais son adhésion au modèle newtonien. De la même manière, le modèle de l'économiste cesse d'être une description objective de ce qui est ; il est devenu un guide pour l'action qui propose des conseils aux acteurs »(Orléan 2011, p.320). Pour une illustratation de cette perspective, voir Crowley et Henri 1992.

4. J'adopte ainsi une angle identique à celui de Frey (2006) mais vise un examen plus large de la littérature sur le sujet, non pas limité à des contributions d'économistes mais élargi au reste des sciences sociales.

5. "what is argued here is that the incorporation of the notion of the trade-off to the discours of social-democratic parties is at least partly strategic : our hypothesis is that framing certain policy choices in terms of the idea of a trade-off between efficience and equality can help social-démocratie parties in thé poursuit of their political strategy" (Jiménez-Buedo 2011, p.1047)

Plus particulièrement, en science politique, elle renvoie au « tournant des idées » (Blyth 1997) qu'a connu cette discipline, notamment avec l'analyse de l'adaptations des idées keynesiennes (Hall 1989) et néo-libérales (Jobert 1994) à différents contextes nationaux. Plus récemment, elle a fait l'objet de développements à l'occasion d'enquêtes sur la place de l'expertise (Bérard et Crespin 2010) et la circulation des savoirs de gouvernement (Kaluszynski et Payre 2013). En sociologie, au croisement des *science studies* et de la sociologie économique, se sont développés les travaux autour de la notion de performativité de la science économique (Callon 1998 ; Mackenzie et Millo 2003) [6]. La sociologie des économistes renseigne également leur influence à partir d'analyse en termes de champ (Lebaron 2009, pour le cas français) ou de profession (Fourcade 2009, pour une comparaison historique des cas américains, anglais et français).

Dans les revues économiques, l'expérience de conseiller ou l'observation « naturelle » d'un domaine de spécialité peuvent faire l'objet de témoignages ou servir de point de départ à des propositions d'analyse plus approfondie d'une institution (Bourguignon 2012) ou du rôle des économistes en général (Peacock 1988) [7]. Cette question intervient aussi dans des contributions à l'histoire de l'analyse économique (Mata et Medema 2013) [8]. Elle est prise en charge de manière plus systématique par quelques auteurs comme David Colander, A.W. Coats, ou Bruno Frey qui contribuent au développement d'une « économie de l'économie »(Mäki 1999 ; Coupé 2004 ; Lanteri et Vromen 2014) et fait également, parfois, l'objet de modélisation (Saint-Paul 2013) [9].

Au sein de la théorie de la régulation, plusieurs chercheurs s'intéressent aussi à la question, à partir de celle des déterminants de la politique économique. En particulier, Jobert et Théret (1994) se sont intéressé au tournant néo-libéral en France et Lordon (1997) à la politique de désinflation compétitive. L'influence de la théorie de la régulation fait elle-même l'objet d'enquêtes, directement à travers l'étude du « rendez-vous manqué » avec le pouvoir politique en 1981 (Burlaud 2014) ou indirectement avec une analyse des obstacles à l'expression du pluralisme au sein du Conseil d'Analyse Economique (Angeletti 2009). L'économie des conventions rencontre également cette question de l'influence des économistes dans ses analyse des opérations de construction et d'usage des outils statistiques. Son traitement peut participer d'une « approche conventionnaliste de la tension entre réflexivité et expertise »(Desrosières 2011, p.314) s'il s'accompagne

6. Cette grille de lecture a récemment fait l'objet d'une importante reformulation critique en économie (Brisset 2014a).

7. Voir également le numéro spécial de l'*American Economic Review* (1997).

8. Voir également le XV^{e} colloque international de l'association Charles Gides pour l'étude de la pensée économique dont le thème était « les économistes et le pouvoir ».

9. Celle-ci repose sur deux hypothèses simplificatrices : (i) "the policymaker naively accepts the model presented to him by economists", (ii) "the economists knows the correct model and cynically reports an incorrect (but unfalsifiable) one"

d'une réflexion sur l'élaboration des théories économiques et sur ce que leur usage fait à ces théories. A partir d'une conception de l'action, élaborée par rapprochement de développements conventionnalistes et régulationnistes, qui insiste sur les différents degrés de réfléxivité que connaissent les agents, nous avons relevé dans des débats parlementaires sur les 35 heures différentes formes sous lesquelles sont mobilisées les résultats de travaux d'économistes, tantôt considérés comme des faits indubitables, tantôt relativisées comme des construits hypothétiques (Bessis et Remillon 2012).

A ce stade, ma manière de comprendre la question de l'influence des économistes ne s'accompagne pas d'un parti-pris théorique arrêté. À mon sens, parler d'« influence » n'exclut pas d'interroger des réceptions, des usages, ou encore des appropriations d'idées produites par des économistes. De même, on peut entendre par « idée » une recommandation précise, mais aussi une représentation d'ensemble, un style de raisonnement (Hacking 1992), un lieu commun (comme l'arbitrage efficacité/équité), une rhétorique (McCloskey 1983), ou encore, sous une forme plus objectivée, une équation (MacKenzie 2003), un modèle (Morgan 2012) ou un instrument (Lascoumes 2004) [10]. Aussi, la réponse à la question « Qu'est-ce qu'un économiste ? » [11] est susceptible de varier selon l'objet étudié. L'expression « influence des économistes », bien qu'elle oriente dans certaines directions, ne présume donc pas d'une forme particulière de circulation des connaissances économiques, ni d'une forme particulière de connaissance économique, ni d'une forme particulière d'économie.

L'avantage du terme « influence » est d'attirer l'attention sur les éventuelles complémentarités entre différents pouvoirs d'influence relatifs aux différentes réponse à la question« influence sur quoi ? ». L'adoption de la perspective la plus large possible sur les précédents points permet de recenser au moins six réponses à cette dernière question. L'influence peut porter sur :

1. les politiques publiques ;
2. la définition de la réalité économique ou l'élaboration de prévisions ;
3. le fonctionnement de l'économie indépendamment de l'action publique ;
4. l'état du débat économique dans l'espace médiatique ;
5. les évolutions institutionnelles de l'économie comme discipline ;
6. la rationalité des agents à travers le rôle des études.

10. Notons au passage la définition d'inspiration pragmatiste retenue par Colander et Coats (1989) pour traiter de la diffusion des idées économiques : "a conception or notion of something to be done carried out ; a plan of action. Exemple include proposals for an industrial policy or tax-based incomes policies and deregulation".

11. Titre de la première partie du livre de Heredia (2014) qui fournit une réponse centrée sur la figure de l'expert.

Certains items peuvent apparaître secondaires, voire anecdotiques, mais ils peuvent expliquer le décalage entre l'idée que les économistes n'ont pas beaucoup de prises sur la décision publique et qu'ils semblent pourtant influents (par leur position institutionnelle notamment).

L'étude de l'influence de l'économie sur la rationalité part du constat, maintes fois établi par des expériences de laboratoire ou des enquêtes statistiques, que les personnes qui suivent des études d'économie ont un comportement différent du reste de la population, au sens où celui-ci est plus conforme aux prédictions de la théorie économique (Marwell et Ames 1981 ; Carter et Irons 1991 ; Frank, Gilovich et Regan 1993). L'enjeu est alors de déterminer si ce sont les personnes les plus rationnelles qui se dirigent plus vers des études d'économie ou bien si c'est leur formation en économie qui les rapproche de la figure de l'homo economicus ("selection or indoctrination ?" (Frey, Pommerehne et Gygi 1993)). Pour départager ces deux explications, Frey et Meier (2003) ont interrogé des étudiants plusieurs fois au cours de leur cursus et constaté que leur disposition à donner ne diminuait pas avec le temps. L'auto-sélection serait une explication plus probable que l'endoctrinement. Frank et Schulze (2000) parviennent à une conclusion similiaire en montrant que les étudiants en économie sont plus corruptibles que les autres. Dans la même veine que ces résultats, Ruske (2015) montre que les membres du congrès titulaire d'un diplôme en économie aux Etats-Unis entre 2005 et 2009 sont également plus enclins à la corruption que les autres. Ces travaux font généralement peu de cas de conceptions pluralistes de l'action qui resituent le calcul intéressé au sein d'une gamme plus large de raisons d'agir. A l'inverse, Molinsky, Grant et Margolis (2012) montre à partir de trois expériences le rôle du cadrage économique d'une situation qui tend à réduire la compassion dont font preuve les individus.

Les thèses de l'auto-sélection et de l'endoctrinement ont également été testées pour apprécier l'influence des études sur les croyances idéologiques des étudiants. Colander et Klamer (1987) montrent que les étudiants de deuxième et troisième cycle de différentes universités ont différentes opinions au sujet de certaines affirmations économiques. Par exemple, 100% des étudiants à Chicago considèrent l'inflation comme un phénomène purement monétaire contre 54% des étudiants de Harvard.

Les constats de l'AFEP (2013) et l'épisode récent de la nouvelle section avec l'intervention perçue comme décisive de Jean Tirole renseigne sur une forme d'influence des économistes, ou plus précisément de certains économistes sur l'évolution institutionnelle de leur discipline et les équilibres existants en son sein. À partir des archives de l'EHESS et de deux bases de données portant sur les jurys de thèse et les comités de recrutement entre 1960 et 2005, Godechot (2011) a procédé à une analyse de réseaux pour retracer

et expliquer l'évolution du poids relatif de différentes approches de l'économie au sein d'une institution de recherche. À une autre échelle, celle du département d'économie de Paris VIII, et sur la base d'une autre opposition, entre économiste et gestionnaires, Le Gall (2007) a également étudié l'influence (ou plus précisément ici perte d'influence) des économistes sur leur position institutionnelle, à partir de questionnaires et d'entretiens menées auprès d'étudiants et d'enseignants-chercheurs visant à déterminer les perpectives académiques et professionnelles des premiers et la manière dont les seconds se représentent leur public et la situation de l'emploi. À partir d'archives, Lucette Le Van-Lemesle (1983) raconte la lutte menée par les économistes au sein des facultés de droit dans la première partie du XX^{e} siècle, tout d'abord pour faire reconnaître l'importance de leur discipline puis pour réclamer la création de facultés indépendantes.

Dans une récente revue de la littérature, Hirschman et Berman (2014) se concentrent sur les effets politiques de l'économie. Ils formulent leur question (*Do economists make policies ?*) sous une forme qui viendrait compléter les travaux sur la performativité des sciences économiques *a priori* plus centrée sur le marché (*Do economists make markets ?*, MacKenzie, Muniesa et Siu 2007). Ils tirent trois enseignements de leur examen de la littérature sur le sujet :

1. les conseillers économiques ont plus de poids lorsqu'il s'agit de traiter des problèmes reconnus comme techniques ou des situations incertaines qui incitent à innover en matière de politique ;
2. par le cadrage des situations que produisent leurs discours et leurs outils, l'influence indirecte des économistes est sans doute aussi importante que leur intervention directe dans des processus de décision ;
3. l'influence politique des économistes dépend des évolutions de leur champ professionnel, partiellement autonome et globalisé.

Les auteurs proposent également de reformuler la question de l'influence des économistes en se concentrant sur trois sources de pouvoir susceptibles d'expliquer la réussite dune intervention « économique » dans la prise de décision politique [12] : l'autorité professionnelle, la position institutionnelle, et la diffusion de leur style de raisonnement et de leurs outils (ce que les auteurs nomment « l'infrastructure cognitive »). Le programme de recherche dont ils tracent les contours consiste ainsi à étudier la construction de ces différentes sources de pouvoir et leur répercussions sur la politique. Dans cette optique, les économistes eux-mêmes n'ont pas vraiment voix au chapitre.

12. "Raher than asking 'How does economics influence policy ?', we should ask 'What must be accomplished for economists and economics to have policy effects ?' " (Hirschman et Berman 2014, p.780). "Rather than starting with a political outcome and then trying to explain whether economists' advice contributed to it, or beginning with economist' policy recommendations and then looking for their political impact, we propose a focus on three sources of power" (ibid., p.790)

À l'opposé, Frey (2006) distingue deux grandes approches économiques de la question de l'influence de l'économie et des économistes : une approche macroéconomique et une approche microéconomique.
L'approche macro consiste à estimer une fonction de production pour la science économique de la forme :

$$S = f(E, O, A)$$

où l'état de l'économie S (mesuré par exemple par le taux de croissance du revenu par habitant) dépend de trois inputs : la théorie économique E (mesurée par exemple par le nombre d'articles publiés), les autres sciences sociales O (mesuré de la même façon que E), et un ensemble d'autres facteurs A. L'un des principaux intérêts de cette représentation est de bien distinguer l'activisme en matière de conseils économiques de ses résultats, soit du poids effectif des conseillers dans la prise de décision et ses conséquences. L'une des principales critiques que lui adresse Frey, au-delà de la question des données à utiliser pour une estimer une telle fonction, vient du fait que l'état de l'économie peut déterminer également en partie le volume de la production académique.
L'approche micro consiste à estimer la valeur accordée à l'économie à travers le choix fait par les étudiants de se former dans cette discipline et les rémunérations associées [13]. Sur cette base, il devient possible de conclure à une perte d'influence des économistes aux Etats-Unis entre 1987 à 1995 période durant laquelle le rendement du capital humain en économie a continuellement baissé (Siegfried et Stock 1999). L'auteur souligne cependant qu'une telle approche n'est défendable qu'en l'absence d'externalités.
Les deux approches sont donc jugées insatisfaisantes et Bruno Frey plaide plutôt pour un développement d'étude de cas portant sur des épisodes historiques précis, ce qui laisse pour l'essentiel ouverte la question des dispositifs d'enquête à mettre en oeuvre.

Je m'arrête à présent sur une troisième revue de la littérature proposée par Muniesa et Callon (2009). Bien qu'elle semble à première vue adopter une perspective particulière (comme les deux textes précédents), celle-ci s'avère finalement couvrir de manière extensive la question de l'influence des économistes [14] : « La polysémie de la notion de

13. "The larger the expected contribution to society of a person trained in economics, the greater will be (...) the future demand for their services and the corresponding income situation" (Frey 2006, p.300).

14. Ce que relève bien Finez (2013), en renvoyant pourtant à l'article de Muniesa et Callon (2009) pour trouver une définition plus stricte de la performativité : « Il existe une tendance actuelle à utiliser de manière générique le terme « performativité » pour désigner toutes les formes d ?influence que peut exercer la connaissance sur la réalité sociale. Nous pensons a contrario que la notion a besoin d ?une définition précise et restreinte, qui peut bien sûr varier d ?un auteur à l ?autre [Muniesa, Callon, 2009], afin de ne pas transformer le concept en simple cri de ralliement à l ?heuristique limitée, comme tendent parfois à le devenir les notions d ?« encastrement » ou de « dispositif » en sociologie économique » (p.17).

performativité, qui pointe vers le rôle des savoirs dans la constitution de la réalité, constituerait assurément un problème si on l'utilisait comme un concept qui viendrait clore l'investigation et qui se donnerait pour seul objectif de décider si tel savoir, telle théorie, tel modèle ou tel énoncé est performatif ou pas. En revanche, elle révèle sa fécondité lorsqu'elle est prise comme une occasion d'enquête, comme une forme de questionnement qui attire l'attention sur le rôle des savoirs » (Muniesa et Callon 2009, p.295). Leur perspective est encore plus large puisqu'ils assimilent aux sciences économiques des disciplines aussi différentes que le droit ou le marketing [15]. Sans reprendre ce dernier point, mais en laissant ouverte les questions de savoir qui parle au nom de l'économie et qui relaie des idées économiques, on peut néanmoins retenir les quatre distinctions (ou « tensions constitutives ») présentées par les auteurs pour aborder l'enquête sur le rôle des savoirs économiques (p.297–303) entre [16] :

- les situations où il s'agit de reconfigurer les réalité à l'image d'une théorie existante et celles d'ingéniérie où les développements théoriques sont élaborés au cours du traitement d'un problème particulier ;
- les situations dans lesquelles l'économie intervient d'abord dans l'ordre des représentations et des justifications et celle dans lesquelles son intervention prend la forme de techniques et de dispositifs ;
- la mise en oeuvre d'un plan économique par une instance unique et des interventions plus diffus des connaissances économiques [17] ;
- les cas où les connaissances économiques interviennnent dans un espace bien délimité et les cas où elles circulent plus largement [18].

Ces synthèses fournissent des repères utiles pour décliner la question de l'influence des économistes et avancer dans l'élaboration d'un dispositif d'enquête adapté. Plus concrètement, j'illustre dans ce qui suit trois entrées empiriques : une entrée par les écrits (enregistrements, supports d'objectivation), une entrée par les acteurs (les réseaux, les collectifs, etc.), et une entrée par les lieux (espaces de circulation, institutions, etc.).

15. « Aux sciences économiques *stricto sensu* (microéconomie, macroéconomie, économétrie, méthodes mathématiques, finance, théorie des jeux) se rajoutent, dans une conception large des sciences économiques, des disciplines comme le marketing, la comptabilité, la gestion, les statistiques ou le droit. » (Muniesa et Callon 2009, p.292).

16. Dans les termes des auteurs, il s'agit d'oppositions entre *performation théorique* et *perfomation expérimentale* ; entre *performation psychogène* et *performation matérielle* ; entre *performation planifiée* et *performation distribuée* ; et, pour la dernière, entre *performation restreinte* et *performation élargie*.

17. Dans ces situations, les instruments économiques s'imposent à partir de petits évènements, localisés dans le temps dans l'espace, qui, de proche en proche et suivant une logique réticulaire, peuvent produire au terme d'un long processus de diffusion des effets de généralité et d'irréversibilité importants (Muniesa et Callon 2009, p300)

18. Cette distinction conduit à interroger les différentes opérations de mise en forme nécessaires à cette circulation (Thévenot 1986).

(1). Les rapports, les journaux (Mata et Lemercier 2011 ; Uchitelle 2011 ; Temmar, Angermullet et Frédéric 2013), et les retranscriptions de discours (Lebaron 2010) ou de débats (Bessis et Remillon 2012) fournissent autant de traces matérielles de circulation d'idées qui peuvent se prêter à différentes analyses.

Déplaude (2010) s'appuie principalement sur des rapports pour constater l'appropriation de l'hypothèse de la demande induite [19] par des fonctionnaires et des experts intervenant dans la définition des politiques d'assurance maladie. Ces rapports ne mentionnent pas toujours de manière explicite l'hypothèse, mais ils reprennent bien l'idée. La relation entre offre et demande de soins y est parfois présentée avec précautions, mais souvent comme une évidence, transformant ainsi le statut de l'énoncé académique [20]. Pour l'auteur, deux caractéristiques de la théorie mobilisée sont susceptibles d'expliquer son succès auprès des gestionnaires de l'assurance-maladie : « un rapport aux valeurs conforme aux attentes de ces acteurs ; et une évidence apparente, résultant elle-même des éléments empiriques sur lesquels la théorie peut s'appuyer et de son inscription dans un ensemble de discours convergents dans l'espace public »(ibid., p.157). Toutefois, le succès rencontré par ces éléments de théorie économique ne permet toutefois pas de conclure à une réelle influence des économistes sur les réformes intervenues en matière de politique santé. La thèse de l'auteur montre l'importance plus grande d'autres facteurs dans la régulation du nombre de médecins (Déplaude 2007).

(2). L'entrée par les acteurs consiste à étudier des interventions d'économistes au-delà de la sphère académique, sans nécessairement partir de celle-ci. Les sujets les plus évidents sont les « prix Nobel d'économie » passés à l'action et les hommes politiques professeurs d'économie. L'enquête peut aussi bien porter sur les réalisations d'un économiste de l'administration, que sur celle d'un universitaire ou d'un économiste d'entreprise, sans négliger les cas de multi-appartenance comme ceux relevés dans le registre de la dénonciation par Mauduit (2012). Elle ne doit pas se limiter au niveau des individus mais restituer l'espace social au sein duquel ils évoluent (Lebaron 2000).

C'est ainsi que pour comprendre l'influence de Maurice Allais sur des transformations intervenues en France dans le secteur ferroviaire, Finez (2013) examine le « contexte de réception » de ses idées en présentant des évolutions plus générales du secteur (crise, affaiblissement des syndicats, renouvellement de la direction de la SNCF) et de la place

19. Formulée pour la première fois par Evans (1974), cette hypothèse porte sur la capacité des médecins à redéfinir et par là augmenter la demande qui s'adresse à eux. Sous cette hypothèse, intensifier la concurrence entre médecins conduirait à une augmentation du nombre d'actes plutôt qu'à une baisse des tarifs

20. « par le caractère d'évidence qui lui est conféré, la théorie de la demande induite acquiert pratiquement le caractère d'une boîte noire : un « savoir partiel, mitigé et fragile » est transformé en « un fait certain et cohérent » (Déplaude 2010, p.152))

de la science économique dans l'expertise d'Etat. Cette dernière est étudiée dans le cas de la France par Dulong (1996) à partir des textes qui ont participé dans les années cinquante-soixante à une « revendication de juridiction » (Abbott 1988) de la part de certains détenteurs de compétences économiques (en particulier Jean Fourastié et François Perroux) favorisant la conversion de la compétence économique en compétence politique.

Autre recherche exemplaire de cette entrée par les acteurs, l'étude consacrée par Delalande (2013) à Edwin R.A. Seligman (1861-1939), à partir des travaux et archives de ce dernier. L'auteur étudie la trajectoire personnelle de cet économiste pour rendre compte du processus d'institutionnalisation et d'internationalisation de l'expertise fiscale auquel Seligman a contribué en parvenant à « connecter des mondes sociaux différents, au carrefour de l'académie, du monde politique et de la sphère économique et sociale, à une échelle aussi bien locale qu'internationale » (p.72).

Un collectif est également au centre de l'histoire de la comptabilité nationale et du plan de Fourquet (1980) qui emprunte une démarche empirique originale [21]. À la fois « subjective et intensive », celle-ci a consisté à interroger à plusieurs reprises les mêmes protagonistes (vingt-six personnes en tout), en invitant à chaque fois l'enquêté à rebondir sur des propos précédents pour compléter, nuancer ou contredire des éléments factuels ou des interprétations avancés par d'autres. L'auteur a également eu accès à des archives et consulté des rapports et des ouvrages généraux mais ceux-ci ont principalement servi à alimenter les entretiens. Le traitement de ce matériau est également original [22]. Il réside principalement dans le montage d'extraits d'entretiens, secondairement dans l'interprétation des propos rapportés [23]. Le résultat prend la forme d'un récit collectif que tous les enquêtés ont accepté de signer [24].

(3). L'entrée par les lieux, notamment par les « lieux neutres » (Boltanski et Bourdieu 1976), est l'envers de la fausse bonne idée qui consisterait à entrer par une théorie, dont on pourrait suivre le cheminement dans l'espace public et en-deçà. Séduisante en

21. « La comptabilité nationale et le plan ne sont pas les sujets, mais les objets de ce récit. le vrai sujet, c'est un réseau d'hommes vivants d'une même génération (malgré les différences d'âge) et dont la plupart se connaissent très bien entre eux »(p.xi).

22. Affirmant que « l'essentiel, c'est l'énonciation, pas l'énoncé », l'avant-propos du livre a des airs de manifeste méthodologique

23. « Le lecteur doit bien repérer ma position dans ce récit. J'y suis intervenu de quatre manière différentes : comme interlocuteur, comme monteur ou metteur en scène des énoncés, comme récitant qui présente l'arrière-plan d'un évènement, ou un personnage, ou le contenu d'un ouvrage ; et enfin comme commentateur qui donne son interprétation personnelle »xv généralement soumise au enquêté, notamment à travers la communication d'un texte écrit avant le commencement de l'enquête et intitulé « la comptabilité nationale, ce modeste idéal de la science économique » (reproduit dans l'ouvrage).

24. Le sous-titre complet de l'ouvrage tel qu'il apparaît en couverture est « une histoire de la comptabilité nationale et du plan racontée par MM. alphandéry, aujac, bénard, blanc, bloch-lainé, denizet, froment, gavanier, gruson, hirsch, malinvaud, marczewski, massé, mayer, mendès-france, mercier, nora, perroux, prou, ripert, rocard, saint-geours, sérisé, uri, vanolu, vincent ».

théorie, cette idée semble impossible à mettre en oeuvre sans délimiter au préalable un « espace de circulation » (Kaluszynski et Payre 2013) accessible au chercheur.

C'est à l'inverse en localisant un marché de fraises dans un hangar en rase campagne que Garcia (1986) a pu fournir un cas exemplaire d'analyse sociologique des marchés, réévalué par la suite comme une illustration de la performativité de la théorie de la concurrence pure et parfaite [25]. L'auteur a procédé à trois reprises à l'observation du fonctionnement du marché au cadran de Fontaine-en-Sologne et a ainsi pu relever de manière précise les correspondances entre ce marché concret et son modèle théorique. La consultation de documents (rapport, affiche, guide) et un entretien réalisé avec un conseiller de la Chambre régionale d'agriculture formé à l'économie et impliqué dans la mise en place de ce marché l'amènent à conclure que la théorie économique « a servi de cadre de référence pour instituer chaque détail du marché au cadran » (p.13). L'existence de précédents qui ont pu servir de modèle à imiter jette toutefois un doute sur le rôle explicite de la théorie économique [26].

L'espace de circulation est mieux délimité dans le cas étudié par Carré (2014) puisqu'il concerne une organisation, la banque centrale de Nouvelle-Zélande, qui est la première à avoir mis en place un ciblage de l'inflation en 1989, ce qui évacue également les questions liées à l'existence de précédents. Différentes théories peuvent être considérées à l'origine de la mise en place du ciblage de l'inflation mais plusieurs acteurs et auteurs contestent que la théorie ait réellement eu de l'importance [27]. L'auteur accrédite l'idée d'une origine plus pragmatique du ciblage de l'inflation à partir des publications de la banque centrale (en particulier ses bulletins de septembre 1984 à décembre 1989) et de ses membres (analyse détaillée d'une sélection de 25 articles), de questions posées à certains d'entre eux, de documents du gouvernement et de la littérature sur le sujet (notamment des témoignages d'acteurs et des commentaires sur la création du dispositif). Cette « enquête » me semble exemplaire de la plus-value qui peut être celle des économistes dans le traitement de cette question de leur influence dès lors qu'ils ne se contentent plus de

25. L'article de 1986 a été traduit et publié dans MacKenzie, Muniesa et Siu 2007. Voir également Garcia-Parpet 1996

26. « en 1979, se crée à Verg, en Lot-et-Garonne, un marché au cadran qui a pour effet de rehausser le cours et d'améliorer la production. Les fraises du Loir-et-Cher, qui étaient déjà considérées comme inférieures à celles du Midi s'en trouvent doublement déclassées. C'est dans ce contexte que les leaders régionaux et le conseiller économique, convaincus de l'intérêt de la création du marché au cadran, ont mené un double travail pour faire passer leur conviction à la fois auprès des expéditeurs et auprès des agriculteurs de la région » (p.17). L'interprétation de Garcia est étayé par les extraits d'un rapport rédigé par le conseiller de la Chambre régionale d'agriculture (p.8) mais également remise en cause, me semble-t-il, par un extrait de l'entretien réalisé auprès de ce même enquêté : « Je ne suis pas arrivé 'avec l'idée' de créer le cadran. J'avais cette idée en tête, je pensais que c'était une bonne méthode, mais je n'avais pas que cette idée-là. Il se trouve que cela s'est cristallisé autour de ces gens-là »(p.10)

27. Dans le cas présent, il apparait nécessaire de bien distinguer l'influence d'une théorie économique particulière de l'influence des économistes qui ont participé à la mise en place de cette politique.

l'apparente évidence que peut leur inspirer une perspective de longue période [28] : une analyse plus attentive au contenu précis des théories et par là plus sensible aux décalages avec les pratiques [29] et à la circulation de références cognitives composites ou encore au « bricolages ».

La délimitation précise de l'espace de circulation, la connaisance indigène de l'économiste et la démarche éthnographique du sociologue se trouvent exceptionnellement réunies dans l'enquête menée par Belorgey (2011) à la Banque de France. Après avoir passé le concours de catégorie A de cette institution et exercé plusieurs des « métiers » des « cadres économistes » de la banque (« « expert » technique, rédacteur de notes de cabinet », représentant de la banque dans des groupes de travail internationaux, statisticien, économiste, etc. » (ibid., p.94)), Nicolas Belorgey obtient un mi-temps pour suivre une formation en sciences sociales et entame un exercice d'observation participante. En se concentrant sur le fonctionnement d'un groupe de travail sur l'évaluation de la productivité de différents pays, il montre « comment se construit au fil des jours une expertise d'État, qui puisse être interprétée comme une application directe et neutre des principes de la science économique, alors même que la surdétermination politique de la matière abordée favorise ses appropriations partisanes » (ibid.). Dans ce processus, les enjeux théoriques et politiques de la mesure de la productivité sont complètement omis pour se concentrer sur la plus ou moins grande faisabilité des calculs et les attentes concrètes de l'institution (pouvoir mettre à jour régulièrement les données issues de ce travail). L'auteur renseigne également la construction de l'« épreuve de la légitimation scientifique » en relatant les deux colloques montés pour faire valider ce travail avant sa publication dans un *Bulletin de la Banque de France*. Cette dernière opération parachève la négation de la dimension politique de la question traitée.

Le *Conseil d'Analyse Economique* (CAE) fournit également un lieu d'observation de la neutralisation des clivages politiques (Angeletti 2009). Clairat (2013) s'est intéressé à l'émergence à la fin des années 1990 de ce nouvel espace de circulation des savoirs économiques et aux propriétés sociales de ceux qui l'on investi. Les entretiens menés auprès de membres du CAE lui permettent de bien restituer l'ambition initiale du projet qui

28. L'évolution de la politique monétaire, en particulier la mise en place d'un ciblage de l'inflation, est l'un effets des théories macroéconomiques considérés par Chari et Kehoe (2006) comme « facile à observer en prenant du recul et en adoptant une perspective de longue période » : "Over the last several decades, the United States and other countries have undertaken a variety of policy changes that are precisely what macroeconomic theory of the last 30 years suggests. The evidence that these theoretical advances have had a significant effect on the practice of policy is often hard to see for policymakers and advisers who are involved in the hurly-burly of day-to-day policy making, but easy to see if one steps back and takes a longer-term perspective" (p.3). Ce faisant, ces auteurs se contentent de constater des correspondances entre théorie et politique macroéconomique sans documenter le processus de diffusion.

29. La remise en question par Brisset (2014b) de la performativité des équations Black-Scholes-Merton fournit une autre illustration de cette plus-value.

était de « rompre avec la logique endogène de la production administrative d'une expertise d'État » (Clairat 2013, p.144) en faisant une place aux économistes universitaires dans le champ de cette expertise. La constitution, à partir d'un recueil d'informations biographiques, d'une base de données sur les membres présents ou passés du CAE et son exploitation au moyen d'une ACM le conduisent ensuite à identifier plus précisément les membres les plus actifs du CAE, qui apparaissent comme « de véritables acteurs de la circulation » entendu dans un double sens : ce sont à la fois des *acteurs qui circulent* (entre les différents champs académique, administratif, politique, médiatique, bancaire), et qui *font circuler* les savoirs » (ibid., p.139). Ces économistes ne sont pas les plus reconnus sur un plan académique, mais font preuve d'une plus grande capacité à communiquer des enseignements de la science économique [30] et apparaissent plus disposés à intégrer les contraintes politiques [31].

En amont de ces différents lieu de production d'une expertise, cette entrée peut passer par des institutions d'enseignement. Kolopp (2013) s'appuie sur le dépouillement des archives de l'Ena de 1945 à 1984 et sur des entretiens conduits avec des membres de la direction de l'école pour étudier « les formes des savoirs économiques enrôlés dans la conduite des affaires publiques et le sens commun de l'intervention économique d'Etat dont ils sont porteurs » (ibid., p.54). Elle renseigne notamment l'essor de l'enseignement de l'économie quantitative au milieu des années 1960, puis sa remise en cause au milieu des années 1970, dans la mesure où il ne s'agit pas de « former des techniciens de la statistique du calcul économique mais de bons interlocuteurs pour ces techniciens » [32]. Bien qu'elles permettent de relever plusieurs déplacements, notamment à partir des changements de profils des intervenants, ses sources ne valident pas l'hypothèse d'une conversion préalable de l'école aux politiques de l'offre et à la lutte contre l'inflation.

(...)

Deux brèves remarques pour conclure provisoirement ce travail en cours (plusieurs travaux importants manquent encore, d'autres ne sont que mentionnés, d'autres encore vaudraient qu'on s'y arrête plus longuement). Mon premier objectif est de montrer l'existence d'un domaine d'investigation pluridisciplinaire. Il est constitué de textes qui pour partie se répondent et se complètent et pour partie s'ignorent. J'entends par la suite travailler à un rapprochement plus étroit entre les contributions provenant de différentes

30. « Ceux qui sont restés ne sont ni les très bons économistes, ni les copains de la majorité du moment, ces deux groupes ont pas mal tournés, ceux qui sont restés (...) c'est le petit groupe de ceux qui tiennent le pouvoir »(entretien avec Gilles Saint-Paul cité par l'auteur, p.149)

31. « Certains de mes collègues quand j'ai fait le rapport « éducation et croissance » m'ont dit « mais tu n'as pas à intérioriser les contraintes du politique. Tu es un économiste, il faut que tu dises ce qui est optimal du point de vue économique » Et moi je leurs non ! Je suis dans l'action publique » (entretien avec Elie Cohen cité par l'auteur, p.150)

32. Rapport sur l'enseignement des mathématiques et des statistiques cité par l'auteur, p.67

disciplines. Un deuxième objectif est d'interroger les différentes façons d'enquêter sur le sujet. Sur ce point, relever des correspondances (ou décalages) entre idées économiques et choix politiques (ou, plus largement, entre théorie et réalité) semble être une étape obligatoire mais insuffisante (ce qui semble être une appréhension spontanée de théoricien d'un domaine). En amont de ce travail, plusieurs références fournissent déjà le tableau général de l'environnement institutionnel concerné, en particulier dans le cas français. Celui-ci doit permettre d'identifier et de localiser plus précisément des espaces de circulation pertinents. Au-delà de ces deux étapes, le recours à des entretiens répétés dans une perspective proche de celle de François Fourquet fournit peut-être la méthode la plus adaptée aux différents types de réflexivité engagés dans une telle recherche.

Références

Abbott, Andrew (1988). *The system of professions : An essay on the division of expert labor*. University of Chicago Press Chicago.

AFEP (2013). *Evolution des recrutements des professeurs de sciences économiques depuis 2000. La fin du pluralisme*. URL : http://assoeconomiepolitique.org/wp-content/uploads/NOTE_AFEP_RECRUTEMENT_PR_SEPT_2013_VF.pdf.

Angeletti, Thomas (2009). « (Se) rendre conforme. Les limites de la critique au Conseil d'analyse économique ». Dans : *Tracés* 17.2, p. 55–72.

Askenazy, Philippe et al. (2011). *Manifeste d'économistes atterrés*. éditions Les Liens qui libèrent. 70 p.

Belorgey, Nicolas (2011). « Les cadres de l'expertise publique ». Dans : *Genèses* 85.4, p. 93–114.

Bessis, Franck et Delphine Remillon (2012). « Déchiffrer l'économie au Parlement. La place des arguments chiffrés dans les débats sur les semaines de 40 et 35 heures ». Dans : *Mots* 100, p. 75–89.

Blyth, Mark (2013). *Austerity : The History of a Dangerous Idea*. OUP USA. 304 p.

Blyth, Mark M. (1997). « "Any More Bright Ideas ?" The Ideational Turn of Comparative Political Economy ». Dans : *Comparative Politics* 29.2, p. 229–250. doi : 10.2307/422082.

Boltanski, Luc et Pierre Bourdieu (1976). « La production de l'idéologie dominante ». Dans : *Actes de la recherche en sciences sociales* 2.2, p. 3–73. doi : 10.3406/arss.1976.3443.

Bourguignon, François (2012). « La Banque mondiale : un équilibre difficile entre expertise et bureaucratie ». Dans : *Economie publique/Public economics* 22, p. 9–38.

Brisset, Nicolas (2014a). « Performativité des énoncés de la théorie économique : une approche conventionnaliste ». Thèse de doct. Lausanne et Paris 1. 530 p.

— (2 juin 2014b). « Quand la finance résiste à la performativité ». Dans : XVe colloque de l'association Charles Gides pour l'étude de la pensée économique. Lyon.

Burlaud, Antony (3 juin 2014). « L'Ecole de la Régulation et le pouvoir : un rendez-vous manqué ? » Dans : XVe colloque de l'association Charles Gides pour l'étude de la pensée économique. Lyon.

Bérard, Yann et Renaud Crespin, éds. (2010). *Aux frontières de l'expertise : Dialogues entre savoirs et pouvoirs*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 277 p.

Callon, Michel, éd. (1998). *Laws of the Markets*. Oxford : Wiley-Blackwell. 288 p.

Carré, Emmanuel (2014). « Une histoire du ciblage de l'inflation : science des théoriciens ou arts des banquiers centraux ? » Dans : *Cahiers d'Economie Politique / Papers in Political Economy* n° 66.1, p. 127–171.

Cartapanis, André (2012). « La crise financière et la responsabilité des économistes ». Dans : *Tracés* HS-11.3, p. 149–161.

Carter, John R. et Michael D. Irons (1991). « Are Economists Different, and If So, Why ? » Dans : *Journal of Economic Perspectives* 5.2, p. 171–177. doi : 10.1257/jep.5.2.171.

Chari, V. V. et Patrick J. Kehoe (2006). « Modern Macroeconomics in Practice : How Theory Is Shaping Policy ». Dans : *The Journal of Economic Perspectives* 20.4, p. 3–28.

Clairat, Jérémy (2013). « Une mutation de l'expertise économique d'Etat en France ? Les nouveaux « conseillers du Prince » du Conseil d'analyse économique (1997-2008). » Dans : *Savoirs de gouvernement : circulation(s), traduction(s), réception(s)*. Sous la dir. de Martine Kaluszynski et Renaud Payre. Collection Politiques comparées. Paris : Economica, p. 137–151.

Colander, David et Arjo Klamer (1987). « The making of an economist ». Dans : *The Journal of Economic Perspectives* 1.2, p. 95–111.

Colander, David C. et Alfred William Coats, éds. (1989). *The Spread of economic ideas*. Cambridge [England] ; New York : Cambridge University Press. 262 p.

Coupé, Tom (2004). « What Do We Know about Ourselves ? on the Economics of Economics ». Dans : *Kyklos* 57.2, p. 197–215.

Crowley, John et Bruno Henri (1992). « Quelle pratique du paradigme savagien pour la stratégie et la décision industrielles ? » Dans : *Revue économique* 43.4, p. 629–646.

Davis, William L. (1997). « Economists' Perceptions of Their Own Research : A Survey of the Profession ». Dans : *American Journal of Economics and Sociology* 56.2, p. 159–172.

Delalande, Nicolas (2013). « Edwin R.A. Seligman et le moment progressiste des finances publiques (fin du XIXe siècle-années 1930) ». Dans : *Savoirs de gouvernement :*

circulation(s), traduction(s), réception(s). Sous la dir. de Martine KALUSZYNSKI et Renaud PAYRE. Collection Politiques comparées. Paris : Economica, p. 71–85.

DESROSIÈRES, Alain (2011). « Les origines statisticiennes de l'économie des conventions : réflexivité et expertise ». Dans : *OEconomia* 2011.2, p. 299–319.

DULONG, Delphine (1996). « Quand l'économie devient politique. La conversion de la compétence économique en compétence politique sous la Ve République ». Dans : *Politix* 9.35, p. 109–130. DOI : 10.3406/polix.1996.1958.

DÉPLAUDE, Marc-Olivier (2007). « L'emprise des quotas : les médecins, l'état et la régulation démographique du corps médical (années 1960-années 2000) ». Thèse de doctorat en science politique. Paris 1.

— (2010). « Rationaliser le système de soin : les appropriations administratives de l'économie de la santé ». Dans : *Aux frontières de l'expertise : Dialogues entre savoirs et pouvoirs*. Sous la dir. d'Yann BÉRARD et Renaud CRESPIN. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, p. 145–157.

FINEZ, Jean (2013). « Les économistes font-ils l'économie ferroviaire ? : Maurice Allais, la « théorie du rendement social » et les premières restructurations de la SNCF ». Dans : *Revue Française de Socio-Economie* 11.1, p. 15. DOI : 10.3917/rfse.011.0015.

FOURCADE, Marion (2009). *Economists and societies : discipline and profession in the United States, Britain, and France, 1890s to 1990s*. Princeton : Princeton University Press.

FOURQUET, Francois (1980). *Les comptes de la puissance*. collaborator Claude ALPHANDÉRY. Paris. 462 p.

FRANK, Björn et Günther G SCHULZE (2000). « Does economics make citizens corrupt ? » Dans : *Journal of Economic Behavior & Organization* 43.1, p. 101–113. ISSN : 0167-2681. DOI : 10.1016/S0167-2681(00)00111-6. URL : http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167268100001116 (visité le 23/01/2015).

FRANK, Robert H., Thomas GILOVICH et Dennis T. REGAN (1993). « Does Studying Economics Inhibit Cooperation ? » Dans : *Journal of Economic Perspectives* 7.2, p. 159–171. DOI : 10.1257/jep.7.2.159.

FREY, Bruno S. (2006). « How Influential is Economics ? » Dans : *De Economist* 154.2, p. 295–311. DOI : 10.1007/s10645-006-9005-2.

FREY, Bruno S. et Stephan MEIER (2003). « Are Political Economists Selfish and Indoctrinated ? Evidence from a Natural Experiment ». Dans : *Economic Inquiry* 41.3, p. 448–462.

FREY, Bruno S., Werner W. POMMEREHNE et Beat GYGI (1993). « Economics Indoctrination or Selection ? Some Empirical Results ». Dans : *Journal of Economic Education* 24.3, p. 271–281.

Garcia, Marie-France (1986). « La construction sociale d'un marché parfait [Le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne] ». Dans : *Actes de la recherche en sciences sociales* 65.1, p. 2–13. DOI : 10.3406/arss.1986.2347.

Garcia-Parpet, Marie-France (1996). « Représentations savantes et pratiques marchandes ». Dans : *Genèses* 25.1, p. 50–71. DOI : 10.3406/genes.1996.1415.

Godechot, Olivier (2011). « How Did the Neoclassical Paradigm Conquer a Multidisciplinary Research Institution ? » Dans : *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs* 10. URL : http://regulation.revues.org/9429.

Hacking, Ian (1992). « Statistical language, statistical truth, and statistical reason : The selfauthentification of a style of scientific reasoning ». Dans : *The social dimensions of science*. Sous la dir. d'Ernan McMullin. University of Notre Dame Press. T. 3, p. 130–157.

Hall, Peter A., éd. (1989). *The political power of economic ideas : Keynesianism across nations*. Princeton, NJ : Princeton Univ. Press. 406 p.

Heredia, Mariana (2014). *A quoi sert un économiste*. Paris : La Découverte. 245 p.

Hirschman, Daniel et Elizabeth Popp Berman (2014). « Do economists make policies ? On the political effects of economics ». Dans : *Socio-Economic Review* 12, p. 779–811.

Jiménez-Buedo, Maria (2011). « The Political Uses of Some Economic Ideas : The Trade-Off Between Efficiency and Equality ». Dans : *American Journal of Economics and Sociology* 70.4, p. 1029–1052.

Jobert, Bruno, éd. (1994). *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Collection Logiques politiques 21. Paris : L'Harmattan. 328 p.

Jobert, Bruno et Bruno Théret (1994). « France : La consécration républicaine du néo-libéralisme ». Dans : *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Sous la dir. de Bruno Jobert. Collection "Logiques politiques" 21. Paris : L'Harmattan, p. 21–86.

Kaluszynski, Martine et Renaud Payre, éds. (2013). *Savoirs de gouvernement : circulation(s), traduction(s), réception(s)*. Collection Politiques comparées. Paris : Economica. 183 p.

Kolopp, Sarah (2013). « De la modernisation à la raison économique ». Dans : *Genèses* 93.4, p. 53–75.

Lanteri, Alessandro et Jack J. Vromen, éds. (2014). *The economics of economists : institutional setting, individual incentives and future prospects*. New York : Cambridge University Press. 363 p.

Lascoumes, Pierre, éd. (2004). *Gouverner par les instruments*. Collection académique. Paris : Presses de Sciences Po. 370 p.

Le Gall, Brice (2007). « Des savoirs critiques aux savoirs pour l'entreprise. La normalisation d'un département universitaire d'économie ». Dans : *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* 6, p. 77–97.

Lebaron, Frédéric (2000). *La croyance économique : les économistes entre science et politique*. Collection Liber. Paris : Seuil. 260 p.

— (2009). « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand ». Dans : *Traité de sociologie économique*. Sous la dir. de Philippe STEINER et François Vatin. PUF, p. 249–288.

— (2010). *La crise de la croyance économique*. Dynamiques socio-économiques. Bellecombe-en-Bauges : éditions du Croquant. 234 p.

Lordon, Frédéric (1997). *Les quadratures de la politique économique : les infortunes de la vertu*. Bibliothèque Albin Michel. Paris : Albin Michel. 332 p.

MacKenzie, Donald (2003). « An Equation and its Worlds Bricolage, Exemplars, Disunity and Performativity in Financial Economics ». Dans : *Social Studies of Science* 33.6, p. 831–868. doi : 10.1177/0306312703336002.

Mackenzie, Donald et Yuval Millo (2003). « Construction d'un marché et performation théorique ». Dans : *Réseaux* 122.6, p. 15–61.

MacKenzie, Donald A., Fabian Muniesa et Lucia Siu, éds. (2007). *Do economists make markets ? on the performativity of economics*. Princeton, NJ : Princeton University Press. 373 p.

Marwell, Gerald et Ruth E. Ames (1981). « Economists free ride, does anyone else ? : Experiments on the provision of public goods, IV ». Dans : *Journal of Public Economics* 15.3, p. 295–310. doi : 10.1016/0047-2727(81)90013-X.

Mata, Tiago et Claire Lemercier (2011). *Speaking in Tongues, a Text Analysis of Economic Opinion at Newsweek, 1975-2007*. SSRN Scholarly Paper ID 1753164. Rochester, NY : Social Science Research Network.

Mata, Tiago et Steven G. Medema (2013). « Cultures of Expertise and the Public Interventions of Economists ». Dans : *History of Political Economy* 45 (suppl 1), p. 1–19. doi : 10.1215/00182702-2310926.

Matonti, Frédérique (2013). « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques ». Dans : *Revue d'histoire moderne et contemporaine* n° 59-4bis.5, p. 85–104.

Mauduit, Laurent (2012). *Les imposteurs de l'économie*. Paris : J.-C. Gawsewitch éd.

McCloskey, Donald N. (1983). « The Rhetoric of Economics ». Dans : *Journal of Economic Literature* 21.2, p. 481–517.

Molinsky, Andrew L., Adam M. Grant et Joshua D. Margolis (2012). « The bedside manner of homo economicus : How and why priming an economic schema reduces compassion ». Dans : *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 119.1, p. 27–37. doi : 10.1016/j.obhdp.2012.05.001.

Morgan, Mary S (2012). *The world in the model : how economists work and think*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.

Muniesa, Fabian et Michel Callon (2009). « La performativité des sciences économiques ». Dans : *Traité de sociologie économique*. Sous la dir. de Philippe STEINER et François Vatin. PUF, p. 289–324.

Mäki, Usakali (1999). « Science as a Free Market : A Reflexivity Test in an Economics of Economics ». Dans : *Perspectives on Science* 7.4, p. 486–509.

Orléan, André (2011). *L'empire de la valeur : refonder l'économie*. Couleur des idées. Paris : Editions du Seuil. 339 p.

— éd. (2015). *A quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ?* Les liens qui libèrent. 112 p.

Peacock, Sir Alan T. (1988). « An economic analysis of economic advice giving ». Dans : *Atlantic Economic Journal* 16.3, p. 1–10. doi : 10.1007/BF02304842.

Ruske, René (2015). « Does Economics Make Politicians Corrupt ? Empirical Evidence from the United States Congress ». Dans : *Kyklos* 68.2, p. 240–254.

Saint-Paul, Gilles (2013). « Economic Science and Political Influence ». Dans : *Journal of the European Economic Association* 11.5, p. 1004–1031.

Siegfried, John J. et Wendy A. Stock (1999). « The Labor Market for New Ph.D. Economists ». Dans : *The Journal of Economic Perspectives* 13.3, p. 115–134.

Temmar, Pierre, Johannes Angermullet et Lebaron Frédéric, éds. (2013). *Les discours de l'économie*. Paris : Presses Universitaires de France. 195 p.

Thesmar, David et Augustin Landier (2013). *Dix idées qui coulent la France*. Paris : Flammarion. 160 p.

Thévenot, Laurent (1986). « Les investissements de forme ». Dans : *Conventions économiques*. Cahiers du Centre d'Etude de l'Emploi 29. Sous la dir. de Laurent Thévenot, p. 21–71.

Uchitelle, L. (2011). « The Uses and Misuses of Economics in Daily Journalism ». Dans : *History of Political Economy* 43.2, p. 363–368. doi : 10.1215/00182702-1257469.